

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR – N°10

Nassogne, le 1^{er} juillet 2021.

Présents :

- José Dock, Marc Quirynten, Léon Georges, Lynda Protin, Manuella Batter, Jean-François Culot, Philippe Lefèbre, André Blaise, Vincent Peeremans, Marc Timmermans, Emilie Quirynten, Jean-Claude Grandmont, Corentin Lambert, Kevin Jeanjot, Mélody Imbach ; membres de la CLDR.
- Stéphane Mottiaux; bureau Impact - auteur du PCDR
- Florence Lesuisse et; Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :

- Christine Breda, Michel Léon, Andrée Defêche, Francis Danloy, Yves Mairy
- Loreena Thetiot, Fanny Van Der Smissen

ACCUEIL

José Dock accueille les participants et les remercie de leur présence. Malgré l'observation des gestes barrières, on peut se réjouir de se retrouver en présentiel après de si longs mois.

Florence précise qu'au niveau calendrier le souhait est de prioriser les projets à la rentrée de septembre afin de réaliser des fiches-projets plus ou moins détaillées selon leur planification dans le temps. En effet, conformément au décret de développement rural, les projets sont répartis en 3 lots :

- Lot 1 : les projets et actions à réaliser dans les 3 ans.
- Lot 2 : les projets et actions à réaliser dans les 4 à 6 ans.
- Lot 3 : les projets et actions à réaliser dans les 7 à 10 ans.

Il s'agit d'un scénario probable de la mise en œuvre du PCDR selon que les projets sont +/- urgents, pertinents et mûrs. Au fil du temps, le Collège avec avis de la CLDR pourra bien entendu les activer selon les besoins et opportunités.

Les fiches-projets du lot 1 doivent avoir des plans précis et un budget détaillé. L'auteur de PCDR doit donc connaître les projets à étudier en profondeur.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 28 AVRIL 2021

La réunion du 28 avril était organisée en visioconférence et consacrée à la présentation et validation de l'arbre stratégique (Axes > objectifs > projets) auquel il faut rajouter les volets « jeunesse », « cœur de village » et « mobilité douce ».

- ➔ Le compte-rendu est approuvé par la CLDR.

2. LE CAHIER DE PROJETS

Lors de la réunion précédente, la CLDR a validé l'**arbre stratégique présenté par le bureau Impact et en particulier la liste des projets à inscrire dans le futur programme communal de développement rural**. Stéphane et Loreena ont donc pu rédiger un cahier de projets qui a été remis par voie postale à tous les membres de la CLDR. Cet outil permet à ceux-ci de prendre connaissance plus en détails des futurs projets et d'identifier les éléments nécessaires à la rédaction des fiches-projets.

Stéphane explique brièvement la structuration du cahier de projet (répartition selon les 4 axes de développement, légendes des pictogrammes, etc...).

→ **RÉACTIONS DE LA CLDR :**

Pour faciliter l'échange, les membres de la CLDR numérotent les pages du cahier de projets.

Questions générales :

- **Qui définit si les projets sont subsidiables en développement rural ? Quel type de projets sont repris ?** → Le décret de développement rural et son arrêté définissent le type de projets subsidiables. Le développement rural subsidie des projets matériels (infrastructures telles qu'un espace public, un bâtiment à rénover ou construire, une voie lente...) et n'intervient pas pour les projets immatériels* (des actions portées par la CLDR, des groupes citoyens, la commune telles que l'accueil des nouveaux habitants, salon des associations, conférences, etc...). Pour les projets matériels, le principe est de voir s'il n'existe pas de possibilité de financement sectoriel (ex : le CGT pour un projet touristique, Infrasport pour une aire de jeux, la DEV pour un espace vert, etc...), le développement rural intervient alors en complémentarité. Il existe des projets qui sont cofinancés.

(*N.B. : Le décret avril 2014 ouvre la porte au financement de projets immatériels mais il n'existe pas encore d'arrêté d'application, ce n'est pas possible pour l'instant).

La circulaire de la Ministre Tellier de 2020 a modifié le taux de financement des projets. La FRW pourra présenter celle-ci à la CLDR.

- **Si des projets ne sont pas subsidiables en développement rural, quel est l'intérêt de les inscrire dans le PCDR ?** → Le PCDR est un outil global et transversal. Avec son PCDR, la commune se donne une ligne de conduite et des objectifs à atteindre pour les 10 ans à venir. Elle y parviendra pas des projets de grandes envergures mais aussi par toutes les petites actions communales et/ou citoyennes. Par ailleurs, il existe de nombreux appels à projet (de la Région, de l'Europe, d'organismes privés (ex : Pollec, BiodiverCité, Fondation roi Baudouin) mais dont les délais sont parfois courts. Avoir des fiches-projets prêtes dans le PCDR permet de gagner du temps et est aussi un atout puisqu'elles viennent d'un outil global et réalisé avec le concours de la population.
- **Quelle sera la méthode de priorisation ?** → La FRW n'a pas arrêté la méthode de priorisation car elle attend la réaction de la CLDR sur le cahier de projets, objet de la réunion de ce soir. Ce qui est sûr c'est qu'il faudra tenir compte de différents critères : urgence, impacts pour la population, faisabilité (un lieu est-il identifié ? la commune est-elle propriétaire ? y a-t-il un porteur de projet ? etc...), le coût, la transversalité et les liens avec la stratégie...

Volet 1 : Économie

Pages 5 et 6 : Il serait intéressant de grouper les projets « Aménager espace/bureaux partagés et connectés » et « Création d'un atelier rural » dans un même lieu. → C'est une possibilité. Ce qui est sûr c'est que c'est deux projets doivent être dans un cœur de village et à proximité d'autres

activités/services comme dans les villages de Nassogne ou Forrières. D'une manière générale, il sera utile de reprendre les différents projets matériels du PCDR et de voir leur localisation idéale ainsi que les possibilités de regroupement.

Page 7 : Développement d'espaces destinés à l'accueil d'entreprises et d'activités.

Des précisions sont demandées par rapport à ce qui est sous-entendu par espaces destinés à l'accueil d'entreprises et d'activités. Ces espaces doivent rester intégrés au caractère rural de la commune de Nassogne et ne pas vouloir développer de grands parcs d'activités économiques à l'instar de Marche-en-Famenne. Il est précisé qu'il s'agit d'opérations qui peuvent être d'ampleur plus limitées mais qui permettraient de libérer quelques terrains bien localisées à destinations des entreprises locales.

Page 9 et page 17 : Remettre le projet « Réunions d'informations, soirées/conférences, séances de vulgarisation par la Commission Agricole » dans la fiche plus globale de « Valorisation du métier d'agriculteur (dialogue producteurs et consommateurs) »

Il serait également intéressant d'y inclure des « articles de fond ».

Page 10 : Mise en place d'actions de promotion des producteurs et des produits locaux

L'incitation auprès des associations locales à proposer des repas « de terroir » avec des produits de la commune doit commencer par une exemplarité de la commune (cantine scolaire, CPAS...)

Page 11 : Aide à la vente de produits locaux

- Cette fiche est à revoir car les deux propositions sont contradictoires, à savoir créer un lieu couvert pour les marchés de terroir à Forrières et organiser une tournante dans les différents villages de la commune. Sauf s'il s'agit des marchés festifs d'été.
- A noter que les marchés d'été sont plus un projet de convivialité pour les visiteurs qui passent un moment agréable autour d'un verre mais pour certains producteurs, ce n'est pas très rentable si ce n'est le côté « vitrine », visibilité.
- A noter que la Halle, étant un projet matériel, doit être repris dans une fiche-projet à part entière (et pas dans cette fiche globale). A voir cependant où en sera le projet déjà initié par la commune (lot 0 ?)
- Pourquoi persister à faire un marché fermier à Forrières puisque cela fait 2 ans que cela ne marche pas. → Dès qu'il fait beau cela fonctionne, la halle permettra de contrecarrer le mauvais temps. De plus, il faut du temps pour qu'un marché prenne.
- Il faut peut-être revoir le concept de marché fermier et élargir à d'autres prestataires.
- ➔ La FRW peut faire un tour des projets de halles qui auraient été réalisés sur d'autres communes pour voir ce qui fonctionne ou non.

Page 14 Mise à disposition de terrains pour les écoles (potager partagé)

Ce projet est-il pertinent puisque les enfants ont rarement la possibilité de récolter le fruit de leur travail, la récolte se faisant principalement juillet/aout ? Les enseignants sont-ils demandeurs ?

- Cela dépend car avec une bonne planification des plantations et en s'ouvrant à un autre mode de jardinage (ex : permaculture), il est possible de planter pour une récolte en juin et septembre et même sans prévoir trop de travail en juillet/aout.
- Le directeur de l'école de Chavane vient de présenter une nouvelle pédagogie active pour l'école et qui prévoit, entre autres, la réalisation d'un potager. C'est donc dans l'air du temps
- Une consultation des autres écoles est à prévoir.

Page 15 Mise en place d'une cuisine « AFSCA » partagée/atelier de transformation partagé (échelle du GAL RoMaNa?)

- Pourquoi ne pas envisager cela à l'échelle communale, il y a beaucoup de producteurs demandeurs ?
- ➔ Ce projet est lourd pour une petite commune. Il y a non-seulement l'infrastructure mais surtout la gestion de cet espace (norme de nettoyage, traçabilité, etc...).

Page 16 : Entretien des voiries agricoles

Ce projet relève des tâches habituelles des services travaux. Il est à mettre en lot 0

De la pages 19 à 23 : toutes les fiches-projets en lien avec le tourisme seront élaborées avec le concours de l'OCT. Une nouvelle dynamique est en place actuellement.

Page 20 : Aménagement du site de l'étang à Nassogne

Ce projet est à discuter avec les différents usagers. Florence précise les premières idées des habitants pour ce projet :

- Eviter le stationnement sauvage des voitures rue des Mésanges : placer des plots par exemple
- Entretien du parc, y installer un terrain de pétanque pour accentuer la convivialité de l'espace et sa fréquentation
- Sécuriser le carrefour à l'aide d'un îlot directionnel
- Installer un parking pour vélos du même type que celui du hall omnisport
- Réhabiliter le sentier autour de l'étang
- Stabiliser les berges de l'étang
- Aménager une piste cyclable dans la rue du Thiers des Gattes

A noter que le PCDN est également partenaires pour le volet nature/biodiversité.

Page 23 : Valorisation touristique du massif forestier

Comment se fait-il que des chemins en forêt ne sont pas accessibles à tous ?

➔ La loi prévoit que les chemins publics sont ouverts à tous mais les chemins privés restent privés. Cela dit, une convention entre les propriétaires privés et la commune a été passée pour l'accessibilité de chemins privés qui font partie des promenades balisées de l'OCT.

Il arrive que des privés s'approprient des chemins publics (surtout en période de chasse), ce qui est interdit. Une vigilance doit donc être permanente sur cette problématique.

Volet n° 2 : Environnement et énergie

Page 21 : Développement de l'énergie éolienne

Il serait plus exact de reprendre l'intitulé « Installation d'éoliennes citoyennes » que ce soit une éolienne citoyenne menée par la commune et les habitants (ex : Houyet) ou l'opportunité pour la commune d'en négocier une dans un projet privé.

A noter que la mention du projet d'implantation de 14 éoliennes à Grune et Bande en en cours de réflexion n'est qu'un élément de contextualisation repris par l'auteur. Il ne s'agit pas d'un projet inscrit dans le PCDR. Le bureau d'études reformulera.

Page 28 : Installation de panneaux photovoltaïques (friches et toitures des bâtiments communaux)

N'avions-nous pas aussi envisagé le solaire thermique. ➔ Florence (en congé de maternité pendant le GT Energie) fera des recherches dans les comptes-rendu.

Une réunion dans le cadre du PAEDC va prochainement avoir lieu. Elle permettra sans aucun doute d'alimenter la fiche avec des premières orientations.

Page 30 : Allier la production d'électricité verte et la mise à disposition du transport routier, de nouvelles sources d'énergie le long de la N4.

Ce projet n'est pas très clair. Stéphane se souvient qu'il a été formulé lors de la réunion consacrée à « Smartcity ». A préciser.

Page 36 : Création d'un réseau de mares sur l'ensemble du territoire

Ce projet est déjà en route, pourquoi ne pas le mettre en lot 0 ? Parce que c'est un projet de très grande envergure et qu'il est intéressant de l'inscrire dans le PCDR pour une éventuelle demande de subsides.

Page 38 : Création d'une réserve naturelle > Aménagement de sites d'intérêt écologique

Didier Fortemaison (PCDN-FRW) et Laura Bertrand ont repris l'étude du réseau écologique menée dans le cadre du PCDN afin de voir si des sites pourraient être aménagés/restaurés dans le cadre du PCDR. L'idée d'une réserve naturelle est abandonnée mais 5 sites ont été repérés. A noter que certains d'entre eux seront peut-être aménagés via le nouvel appel à projet « BiodiverCité » et seront alors placés en lot 0 :

1. Le Sausset à Bande,
2. Arboretum à Forrières,
3. Au Laveû à Grune,
4. Les Marcottes à Grune,
5. L'étang de Nassogne.

Volet n° 3 : Qualité de vie

Page 53 : Création d'une maison d'accueil communautaire

Maintenant que les consignes « Covid » s'assouplissent la commune souhaite aller visiter le projet de Vaux-sur-Sûre avec une délégation du CCCA.

En ce qui concerne la jeunesse, une enquête avait été réalisée par la FRW. En complément, Abdul Biyik est allé à la rencontre des jeunes dans chaque village mais a été interrompu à cause des normes sanitaires de la crise « Covid ».

Volet n° 4 : Communication

Pour rappel, une enquête sur les outils de communication a été menée en CLDR puis ouverte à l'ensemble de la population. Ce volet sera donc développé avec des projets plus concrets en fonction des résultats de l'enquête.

3. LES PROJETS CŒURS DE VILLAGE ET MOBILITÉ DOUCE

3.1. Cœurs de village

Pour mémo, lors du GT « cœur de village » organisé en septembre 2019, les participants ont mené une étude des besoins par village en analysant les cartes, les projets du PICM et les souhaits des habitants exprimés en consultation. L'ensemble des idées ont été passées en revue par le bureau Impact, des représentants du collège et la CATU selon les critères suivants :

1. A étudier dans le cadre du PCDR
2. Points sécurité routière à transmettre à la CCATM
3. Enjeux pour le PCDN

4. Petits travaux communaux à transmettre au service travaux
5. Déjà réalisé
6. Inopportun/irréaliste

Le tableau est disponible sur demande.

La FRW propose donc à la CLDR de passer en revue **les projets repris dans le point 1** « A étudier dans le cadre du PCDR » pour voir ce qui semble pertinent ou non.

Suite aux différents échanges, voici les projets repris par la CLDR.

Nassogne :

- Place de l'étang à Nassogne : fiche-projet « aménagement global de la zone ».
- Hall sportif

+ Etudier les zones de développement potentiel :

- La cour arrière de l'Administration communale à Nassogne : possibilité d'extension de bâtiments pour y placer un projet DR (atelier rural ? bureau partagé...) et aménagement d'espace public
- Acquisition de l'ancienne « Scierie » : gros potentiel de développement d'habitat et de fonctions mixtes (plateforme PBE, logements, autres?)

Forrières :

Au vu du nombre d'enjeux et de possibilités de projets sur ce village, la FRW a sollicité l'équipe ATEPA de la FRW (spécialisée dans l'aménagement du territoire et le patrimoine) pour mener une analyse sur terrain du cœur de Forrières avec la CLDR. Cet échange devrait permettre à la CLDR d'avoir une vision d'ensemble et d'envisager les différents projets de manière cohérente.

(ex : halle des marchés fermiers, espace partagé et connecté, réseau de chaleur, zones vertes et potager collectif du PCDN, connexions douces entre les quartiers, traversée de Forrières, aménagement et accessibilité autour du CPAS, école et maison de village, acquisition de terrain, etc...)

Mormont

Depuis la simple demande des habitants de préserver la chapelle et d'aménager ses abords, entre autres en plaçant un banc, un groupe de citoyens très motivés s'est mobilisé pour faire vivre la « place » (près de la chapelle). Ils y ont déjà installé un potager collectif et souhaitent transformer l'ancienne cabine électrique en four à pain. Ils ont d'ailleurs introduit une demande de subsides à la Fondation roi Baudouin. Ils souhaiteraient idéalement limiter la circulation autour de cette zone.

➔ Il serait intéressant de les rencontrer pour réaliser avec eux une fiche d'aménagement globale pour cet espace.

Florence relaie également la demande de créer une maison de village à Mormont. La CLDR n'y est pas favorable. Vu le nombre d'habitants sur Mormont, vu la proximité de la maison de village de Masbourg et vu le souhait de la Ministre de rationaliser ce type d'infrastructure au sein des communes, ce projet n'a aucune chance de passer. Mieux vaut concentrer les efforts sur l'espace public et chercher une alternative pour des manifestations en lieu couvert (car port, aménager la chapelle ?).

Masbourg

Depuis les réunions de consultation des aménagements des abords de la salle de village et de la crèche ont été réalisés. Il faudrait donc voir avec le comité et les riverains ce qui reste d'actualité dans la demande initiale :

- abri permanent accolé à la salle de village, entre la fenêtre et la porte d'entrée (ex : car port, préau).

- rachat du verger

- aménagement de l'aire de jeux (terrain fort pentu, à faire dans les abords de la MV)
- ajouter des bancs
- parkings

Pour ce qui est de créer des fenêtres dans la salle, ce n'est pas réalisable et le remplacement du chauffage est trop coûteux.

Ambly

Création d'une aire de détente n'a pas de sens puisqu'il y en a une en plein cœur du village et qui fonctionne bien. A voir si l'ajout d'un barbecue est opportun mais cela ne nécessiterait pas une fiche PCDR. La chapelle des champs pourrait également être un lieu d'accueil pour un barbecue.

Harsin

La demande d'aménager un espace public pour le Quartier de la rue Saint-Donat n'est pas reprise car il n'y a pas d'espace ad hoc et peu de riverains concernés.

Lesterny

Aménagement de la place de la Sesette (un lieu de convivial au cœur du village pain avec aire de jeux, halle couverte, four à pain. → Un comité de village a démarré le projet autour du four à pain. Ils ont obtenu des subsides de la Fondation roi Baudouin. Une fiche-projet globale sera étayée avec eux pour voir ce qu'il reste à faire en complément.

Grune

1) Le parking de l'église est mal délimité par rapport à la cour des maisons voisines. Il faudrait l'aménager en bonne entente avec les riverains car il est utile aux promeneurs. Cet aménagement léger peut se faire sur fond propre. Par contre, une fiche-action globale pour tous les villages est à mettre dans le PCDR avec comme projet de signaler les possibilités de parking sur les panneaux de promenades

2) Création d'un espace « place de village » pour favoriser les rencontres et l'intergénérationnel (un four à pain?) → Les abords de la petite maison de village pourraient convenir.

Chavanne

Améliorer l'espace autour de la salle (à côté de l'église) et améliorer l'aspect de la salle.

Il s'agit d'une propriété privée, gérée par une asbl. dont les statuts ne sont plus à jour et dont les responsables actuels sont introuvables. On garde néanmoins une fiche en lot 3 au cas où la commune a pu solutionner la question de la propriété et qu'un espace public peut y prendre place.

Bande :

Quatre lieux ont été demandés.

1) Aménager l'espace public près de l'église.

Ce projet existait dans l'ancien PCDR mais est à actualiser suite à la création de la maison de village et à de nouvelles dynamiques en place (boîte à livres, grainothèque, etc...). Les idées émises par le GT cœur de village sont

- Déplacer les bulles (verres-vêtements) près de l'école vers l'arrêt de bus.
- Carrefour de 4 rues avec superficie suffisante pour accueillir une table de pic-nic, un banc et une poubelle.
- Valoriser la vue sur la vallée
- Prolonger l'ambiance « verdure » jusqu'au monument 14-18, et utiliser les bacs à fleurs mobiles (en harmonie avec les bacs de « La petite Europe) pour amener une cohérence entre le lieu public et le monument et des réverbères.
- Modifier le revêtement actuel (gravier).
- Balustrade pour sécuriser le site (« pas jaune s'il vous plait ! ») + murets à sécuriser.

2) Aménager l'espace vert rue de la Tahée en un espace convivial (Table/banc, bacs à fleurs, poubelle, panneau de promenades ... forte demande + départ de promenades)
→ Ce projet peut se faire par les ouvriers et sur fonds propres

3) Triangle de verdure à aménager au bas de la Grand'rue (Espace boisé, anciennes croix... Installer bancs, bacs à fleurs, pour que les habitants du bas du village puissent s'y retrouver régulièrement).
→ Vérifier la demande. Ce projet peut se faire par les ouvriers et sur fonds propres

4) Aménager la pelouse en haut du village. (Beaucoup de voitures s'y garent). → A priori ce projet a été réalisé par le PCDN (à vérifier).

3.2. Mobilité douce

Pour ce qui est des projets « mobilité douce », l'espoir est toujours de pouvoir réunir la CLDR et la CCATM autour de cartes (ce qui n'est toujours pas possible actuellement) pour valider et prioriser les tronçons repérés par les GT mobilité. En attendant, l'auteur de PCDR peut faire une fiche-projet globale.

4. LES PROJETS DE L'ANCIEN PCDR

La CLDR avait émis le souhait d'avoir un retour sur les projets de l'ancien PCDR qui n'ont pas pu être menés pour voir si certains sont toujours d'actualité.

Marc Quiryneen fait le tour en séance. Voir document annexe 1.

En synthèse, voici les projets qui sont poursuivis dans le cadre du nouveau PCDR (à noter que la plus part étaient déjà repris dans le cahier de projets) :

- Installation de capteurs solaires sur les bâtiments communaux
- Étude et mise en œuvre d'un projet de chaufferie automatique au bois déchiqueté : réseau de chaleur de Forrières
- Installation d'éoliennes citoyennes
- Aménagement de liaisons intervillages pour usagers non motorisés
- Formation de guides touristiques locaux : Greeters et guides de terroir en partenariat avec la Grande forêt de Saint-Hubert et l'OCT
- Aménagement de la placette de Lesterny : en lien avec le projet citoyen de four à pain
- Etude et mise en œuvre de projets de valorisation notamment énergétique et industrielle des sous-produits forestiers : plateforme PBE
- Aménagement du cœur de village de Bande (mais à actualiser selon l'évolution du village : dynamique M. Hiboux, grain thèque, maison de village, etc...)
- Aménagement d'une liaison cyclable entre Harsin et Charneux et liaison vers l'école de Chavanne. Mais il faudra trouver des cheminements alternatifs car précédemment, le SPW n'était pas favorable à une piste cyclable sur la route régionale. Une étude avait par ailleurs été réalisée pour l'axe Nassogne-Harsin et le coût était très élevé en site propre.
- Aménagement de la traversée de Forrières : à reprendre dans le cadre du projet d'étude globale tout en sachant que la situation bloquée car les égouts doivent être refaits mais on ne sait pas quand.
- Placement de panneaux d'affichage permanents au cœur des différents villages de la commune : à moderniser via des panneaux numériques selon la réponse des habitants au questionnaire communication.

5. DIVERS

La commune était locataire de locaux appartenant à l'organisation « SOS village d'enfants » à Bande pour une crèche. Elle a dû inopinément quitter les locaux et improviser une crèche dans la maison de village « la petite Europe ». La commune va dans un premier temps installer des containers mais devra trouver une solution pérenne à long terme. Plusieurs pistes se dégagent :

- Construire un nouveau bâtiment aux abords de l'école de Chavanne : la commune est propriétaire du terrain, cela aurait pour avantage de donner le réflexe aux parents de déposer les enfants à la crèche et par la suite à l'école. Ce serait une plus-value pour l'école. Par contre, il n'y aurait pas la place pour y coupler une autre fonction (ex : maison des aînés...)
- Occuper l'ancien presbytère de Bande, dont la commune est propriétaire, et reloger le curé ailleurs. Celui-ci n'est pas contraire mais il faut l'aval de l'évêché qui a toujours refusé lors de demandes précédentes.
- On pourrait aussi étudier l'idée d'un partenariat public/privé avec des locaux en gestion communale et des logements en gestion privée.

La commune souhaiterait avoir l'avis et/ou d'autres idées de la CLDR quant à la relocalisation de cette crèche.

- Combien y a-t-il d'enfants actuellement et d'où viennent-ils principalement ? Il y a 21 enfants qui proviennent de Grune, Bande, Harsin, Ambly et plus 1/3 des communes avoisinantes.
- Les membres de la CLDR s'accordent pour dire que la crèche doit être située de manière complémentaire à celle de Masbourg (Nassogne-village n'est pas adéquat car les gens peuvent se tourner vers Masbourg). Il faut rester sur l'axe N4 (Bande, Forrières, Grune...). Mais il faut en même temps que la crèche soit intégrée dans un village (et non un lieu de passage pour éviter le phénomène village-dortoir).
- Est-ce que la Fondation roi Baudouin qui possède un bâtiment et terrains dans le village de Grune ne pourrait être sollicitée (ex : bail emphytéotique) ?

Florence précise qu'une crèche peut prendre place dans le cadre d'un projet de « maison multi-services » subsidiable en développement rural. Il s'agit d'un espace qui regroupe un ensemble de services à la population. Cette possibilité de regrouper plusieurs projets du PCDR dans un même lieu est également à creuser.

Merci pour votre participation !

➔ **Le prochain rendez-vous de la CLDR sera certainement la visite de terrain à Forrières à la rentrée de septembre. Nous vous informons de la date dès que possible.**






*Florence Lesuisse,
Agents de développement*

Symbologie du cahier de projets : Explications

Projets en lot 0 :

Projets et actions initiés ou en cours pendant l'opération de développement rural (dont la légende ci-après ne s'applique pas).

Budget estimé :

- Sans budget 
- Petit (< 10.000 €) 
- Moyen (10.000 – 100.000 €) 
- Elevé (100.000 – 500.000 €) 
- Très élevé (> 500.000 €) 

Lien avec la stratégie :

On note ici l'axe et l'objectif stratégiques auxquels le projet fait référence.

Faisabilité (procédures, maîtrise, acteurs/lieux identifiés):

- + : Faible
- ++ : Moyenne
- +++ : Forte

Subsides du Développement Rural (DR) :

- Oui/Non
- ?
- Autres

Vote de la CLDR :

A venir ultérieurement.

Mise en place de capsules vidéos (lot 0)

Actions ou projets en lien :

- Soutien à la promotion et mise en réseau des indépendants.
- Refonte et amélioration des outils de communication vers le citoyen.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, GAL RoMaNa.

Description du projet :

Le projet envisage la mise en place de capsules vidéos afin d'apporter une aide à la promotion et à la visibilité des indépendants de la commune de Nassogne. Réalisées gratuitement par la commune, elles apparaissent comme un véritable outil de promotion, mis à disposition des indépendants. Ces derniers pourront les diffuser sur leur site internet et réseaux sociaux. Pour accroître leur visibilité, les capsules seront également hébergées sur le site communal et diffusées sur les réseaux sociaux de la commune (Page Facebook, etc.). Elles seront associées à un QR code et accompagnées d'affiche de promotion de la capsule.

Plusieurs capsules ont déjà été réalisées sur le lavoir « Les Lavandières », la bibliothèque communale, l'atelier de couture « Les p'tites créas d'Angel » à Bande, l'épicerie « L'Épi For », la fromagerie d'Ambly, la brasserie artisanale Saint-Monon, le centre de beauté et de bien-être « Ren'Naissance de Soi » à Nassogne, l'école de danse « Yakaa Dance » à Masbourg ou la réflexologue à Forrières.

Mise à jour de l'annuaire communal des acteurs économiques (lot 0)

Actions ou projets en lien :

- Soutien à la promotion et mise en réseau des indépendants.
- Refonte et amélioration des outils de communication vers le citoyen.

Localisation :

Sans objet.

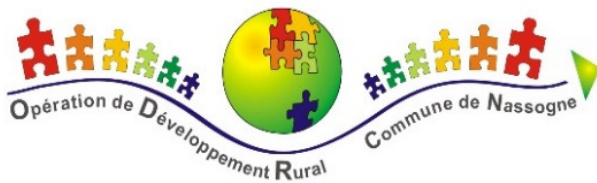
Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Le site communal héberge un annuaire recensant les différents indépendants et acteurs économiques présents sur la commune de Nassogne. Celui-ci n'est pas complet et les informations ne sont pas toujours à jour. L'objectif de ce projet est de réactualiser cet outil existant, en envoyant un courrier aux personnes déjà inscrites (entreprise toujours en activité ? Numéro de TVA ? Etc.) Il faut également inciter les entreprises inscrites à se manifester, en cas de corrections à apporter (catégorie d'activité professionnelle, changement de coordonnées, etc.).

L'annuaire communal des acteurs économiques sera également distribué en « format papier » afin de toucher les publics, l'ensemble de la population n'étant pas familière aux nouvelles technologies de l'information et de communication.



Cahier de projets

Volet n° 1 : Économie

Axe stratégique : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire

Aménager espace/bureaux partagés et connectés

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.

Objectif stratégique visé : *Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.*

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : ++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Soutien à la promotion et mise en réseau des indépendants.
- Création d'un atelier rural.
- Développement d'espaces destinés à l'accueil d'entreprises et d'activités.

Localisation :

A définir (Forrières?).

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Le projet consiste à aménager des espaces, des bureaux partagés et connectés pour les acteurs économiques locaux. De plus en plus utilisés par les entreprises, les bureaux partagés sont des espaces qui stimulent la créativité et l'innovation, avec la présence de plusieurs entreprises de différents types d'activité et diverses natures. C'est également l'occasion pour elles de partager des points de vue ou d'obtenir des retours d'expérience. Le partage de bureaux a également un intérêt économique pour les entreprises avec la mutualisation des moyens et des ressources.

L'objectif est de permettre aussi aux jeunes et indépendants au début de leur activité de se retrouver dans un lieu équipé et de faciliter leur lancement. Ces espaces pourront aussi être utilisés dans le cadre du télétravail, qui sera sans doute renforcé pour les travailleurs après la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Création d'un atelier rural

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.

Objectif stratégique visé : *Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.*

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : +/++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Aménager espace/bureaux partagés et connectés.
- Soutien à la promotion et mise en réseau des indépendants.
- Développement d'espaces destinés à l'accueil d'entreprises et d'activités.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

L'atelier rural consiste à fixer et développer des activités économiques, à soutenir la diversification des activités rurales et la création d'emplois. Loué aux petites et moyennes entreprises, il permet aux entreprises en phase de lancement d'éviter des investissements lourds comme l'achat d'un bâtiment. Pour les entreprises en voie d'expansion ou de diversification, l'atelier rural apparaît comme un réel « coup de pouce » pour s'agrandir ou explorer de nouveaux marchés.

Développement d'espaces destinés à l'accueil d'entreprises et d'activités

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.

Objectif stratégique visé : *Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Soutien à la promotion et mise en réseau des indépendants.
- Aménager espace/bureaux partagés et connectés.
- Création d'un atelier rural.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

La commune de Nassogne ne dispose pas de parc d'activités économiques. Les zones d'activité économique inscrites au plan de secteur (21 hectares) sont aujourd'hui mal placées. Afin de soutenir l'économie locale, l'origine du projet consiste à développer des espaces destinés à l'accueil d'entreprises et d'activités en trouvant de nouveaux terrains dédiés à l'activité économique, passant par l'achat de nouveaux terrains ou la révision du plan de secteur.

Soutien à la promotion et mise en réseau des indépendants

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.
Objectif stratégique visé : *Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Mise en place de capsules vidéos.
- Mise à jour de l'annuaire communal des acteurs économiques.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, Créa Job, Job'In, UCM, UWE.

Description du projet :

La commune de Nassogne compte de nombreux indépendants, dans de nombreux domaines (professions libérales, industrie, agriculture, commerce, etc.). En vue de les soutenir dans leur activité et de favoriser leur mise en réseau, trois actions seront mises en place :

- **Support à l'organisation de conférences et de formations :** La visibilité des indépendants est primordiale mais leurs besoins résident également dans les aides administratives, de comptabilité, de communication ou dans la recherche de financement (crowdfunding, etc.). Afin de faciliter leur quotidien, la commune pourra apporter un soutien à l'organisation de conférences et formations sur ces différents sujets.
- **Centraliser les informations sur les aides et structures existantes :** Il existe beaucoup d'aides et structures à destination des indépendants telles que CréaJob ou Job'In. Ce sont de réels tremplins, apportant une aide aux nouveaux entrepreneurs (aides au démarrage, plan financier, etc.) La centralisation de l'ensemble de ces informations pourra se faire via un employé communal, soit via la réactualisation de l'annuaire des acteurs économiques sur le site communal et en version papier.
- **Organisation d'un salon des indépendants à l'échelle locale :** Un salon à l'échelle locale permettra aux indépendants de la commune de Nassogne (déjà installés et ceux souhaitant se lancer) de se rencontrer et d'instaurer un cadre de dialogues, d'échanges et de partage d'expériences : une nouvelle manière de promouvoir l'entrepreneuriat local.

Valorisation du métier d'agriculteur (dialogue producteurs et consommateurs)

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.
Objectif stratégique visé : Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Mise en place de capsules vidéos = *quid des agriculteurs ?*
- Mise à jour de l'annuaire communal des acteurs économiques = *quid des agriculteurs ?*
- Mise en place d'actions de promotion des producteurs et des produits locaux.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, Commission Agricole, Centre culturel, GAL RoMaNa, fermes locales.

Description du projet :

En vue de promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, le projet consiste à valoriser le métier d'agriculteur afin de favoriser le dialogue entre les producteurs et consommateurs. Pour cela, plusieurs actions vont être mises en place :

- Sensibilisation et éducation dans les écoles via des animations, des ateliers et visites à la ferme,
- Rédaction d'une rubrique régulière dans le Flash Info (Travaux agricoles et productions au fil des saisons),
- Informations auprès des habitants sur les enjeux du maintien de la vie agricole dans les villages et sur le métier d'agriculteur.

La population sera ainsi sensibilisée aux enjeux de l'agriculture locale. De telles actions de valorisation contribuent au soutien de la filière agricole de Nassogne, jouant un rôle majeur dans l'économie locale.

Mise en place d'actions de promotion des producteurs et des produits locaux

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.
Objectif stratégique visé : *Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Mise en place de capsules vidéos = *quid des agriculteurs ?*
- Mise à jour de l'annuaire communal des acteurs économiques = *quid des agriculteurs ?*
- Valorisation du métier d'agriculteur (dialogue producteurs et consommateurs).
- Marchés de terroir organisés sur la commune.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, GAC Capucine, GAL RoMaNa.

Description du projet :

Le territoire de Nassogne connaît plusieurs cas de reconversion réussie favorisant les circuits courts, les produits locaux et une agriculture biologique et/ou raisonnée. La promotion des pratiques respectueuses de l'environnement des, du tissu agricole et des produits issus du territoire de Nassogne s'inscrit pleinement dans cette nouvelle opération de développement rural. Dans ce cadre, plusieurs actions seront mises en place :

- Développement du répertoire communal sur les producteurs locaux (site internet) et publication d'une brochure en format papier,
- Aide à la création de visuels et d'éléments de promotion/communication pour les producteurs,
- Rédaction d'une rubrique régulière dans le Flash Info (Travaux agricoles et productions au fil des saisons),
- Incitation auprès des associations locales à proposer des repas « de terroir » avec des produits de la commune.

Sensibilisation des consommateurs des circuits courts

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.
Objectif stratégique visé : *Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Mise en place de capsules vidéos = *quid des agriculteurs ?*
- Mise à jour de l'annuaire communal des acteurs économiques = *quid des agriculteurs ?*
- Mise en place d'actions de promotion des producteurs et des produits locaux.
- Aide à la vente de produits locaux.
- Marchés de terroir organisés sur la commune.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, GAC Capucine, GAL RoMaNa.

Description du projet :

Les circuits courts représentent de réels enjeux (économiques, sociaux, environnementaux) pour les territoires. Pour de plus en plus de producteurs, ils apparaissent comme une réelle opportunité : ils permettent de mieux maîtriser la commercialisation de leurs produits et d'en conserver la valeur ajoutée, tout en retrouvant une relation directe avec les consommateurs. Les circuits courts alimentaires répondent également aux attentes grandissantes des consommateurs, de plus en plus à la recherche de transparence et de proximité avec les producteurs. Ainsi, d'une manière générale, il s'agira pour la commune de Nassogne de communiquer sur les enjeux des circuits courts alimentaires et d'en faire la promotion.

Aide à la vente de produits locaux

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.
Objectif stratégique visé : Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Mise en place de capsules vidéos = *quid des agriculteurs ?*
- Mise à jour de l'annuaire communal des acteurs économiques = *quid des agriculteurs ?*
- Mise en place d'actions de promotion des producteurs et des produits locaux.
- Sensibilisation des consommateurs aux circuits courts.
- Marchés de terroir organisés sur la commune.
- Take-away de produits locaux.

Localisation :

Place communal de Forrières.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, GAC Capucine, GAL RoMaNa.

Description du projet :

Les attentes de la société tendent aujourd'hui à devenir plus respectueuses de l'environnement. En réponse aux demandes sociales, à la recherche de proximité et de transparence, le développement des circuits courts alimentaires apparaît comme un enjeu prégnant. Consommer local est une volonté générale sur le territoire de Nassogne. La commercialisation de produits locaux sur la commune doit être favorisée. Pour renforcer et faciliter le développement des circuits courts, plusieurs actions seront mises en place :

- Création d'un lieu couvert pour les marchés de terroir : Un marché public a été lancé en vue de créer une halle sur la place communale de Forrières.
- Renforcer le marché fermier de Forrières en organisant une tournante dans les différents villages de la commune.

Impulsion à la création de nouveaux Groupes d'Achats Communs (GAC)

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.
Objectif stratégique visé : Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Aide à la vente de produits locaux.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, GAC Capucine, GAL RoMaNa.

Description du projet :

Le GAC Capucine est situé à Ambly et rassemble de nombreuses familles faisant des commandes groupées des produits de saison aux producteurs locaux. Celui-ci apparaît insuffisant pour satisfaire les besoins de tous les habitants de la commune. Pour favoriser et soutenir les « petits producteurs » locaux, le projet consiste à impulser la création de nouveaux GAC sur le territoire.

Le GAC Capucine est volontaire pour appuyer la mise en place de nouveaux groupements (mise en réseau, etc.)

Mise à disposition de terrains pour les écoles (potager partagé)

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.
Objectif stratégique visé : *Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Sensibilisation des consommateurs aux circuits courts.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, GAL RoMaNa.

Description du projet :

La commune de Nassogne mettra à disposition des terrains pour les écoles en vue de mettre en place des potagers partagés. Cette initiative permettra aux enfants d'être sensibilisés à l'environnement, à la biodiversité et à l'agriculture locale.

Mise en place d'une cuisine « AFSCA » partagée/atelier de transformation partagé (échelle du GAL RoMaNa?)

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.

Objectif stratégique visé : Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : ++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Aide à la vente de produits locaux.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :


Commune de Nassogne, GAL RoMaNa.

Description du projet :

En vue d'instaurer les produits locaux dans les collectivités, le projet consiste à mettre en place des outils partagés, à savoir une cuisine équipée « AFSCA » ou un atelier de transformation. Cependant, l'échelle communale apparaît trop restreinte au vu du nombre de producteurs présents actuellement. L'échelle du GAL RoMaNa pourrait être envisagée pour ce projet.

Entretien des voiries agricoles

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.
Objectif stratégique visé : Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Aide à la vente de produits locaux.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, GAC Capucine, GAL RoMaNa.

Description du projet :

A travers ce projet, la commune de Nassogne entretiendra les routes de campagne et abords, en veillant à l'accessibilité des parcelles par le matériel agricole actuel.

Réunions d'informations, soirées/conférences, séances de vulgarisation par la Commission Agricole

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.
Objectif stratégique visé : *Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Valorisation du métier d'agriculteur (dialogue producteurs et consommateurs).
- Mise en place d'actions de promotion des producteurs et consommateurs.
- Sensibilisation des consommateurs aux circuits courts.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, GAC Capucine, GAL RoMaNa.

Description du projet :

Le projet consiste à organiser des réunions d'informations, des soirées et conférences, et des séances de vulgarisation à destination de la population sur l'agriculture (Activités agricoles et actions en faveur de l'environnement, enjeux des circuits courts, etc.). Ces réunions d'échange seront organisées par la Commission Agricole.

Valorisation des démarches existantes et soutien aux nouvelles initiatives en matière d'éco-consommation et d'économie solidaire (formations-animations, espaces/outils partagés, récup' et zéro déchet)

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.
Objectif stratégique visé : *Promouvoir et aider les acteurs économiques locaux, à savoir les artisans, producteurs locaux, commerces de proximité et les TPE-PME.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan Communal du Développement de la Nature.
- Semaine de l'arbre.
- Incroyables comestibles.
- Potagers collectifs et verger communal.
- Familles Zéro Déchet.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, Centre culturel.

Description du projet :

Les modes de consommation évoluent et se tournent aujourd'hui vers des solutions plus durables, locales et solidaires. Une volonté générale est de favoriser les initiatives en matière d'éco-consommation et d'économie solidaire, de partage des biens et des savoirs. La commune de Nassogne est déjà bien engagée dans la dynamique, à travers l'organisation de l'action « Famille Zéro Déchet », l'existence du projet citoyen « Nassogne en transition », le festival « Terre Nourricière », les primes communales octroyées pour l'utilisation de couches lavables, les formations de jardinage et ateliers/animations organisées dans le cadre du Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN). La commune dispose d'un potager collectif à Ambly, d'un verger communal à Forrières et de plusieurs potagers des Incroyables Comestibles (Ambly, Bande, Forrières, Nassogne). La monnaie citoyenne, le Voltî, circule également sur la commune, en soutien à l'économie locale.

L'objectif de ce projet est de valoriser les démarches existantes et d'apporter un soutien aux nouvelles initiatives émergentes sur le territoire. Une première étape sera la mise en place d'un salon des initiatives existantes permettant d'une part, de faire se rencontrer les différents acteurs et de créer des ponts et d'autre part, de faire connaître leurs actions au grand public et d'essaimer.

De nombreux projets ont été proposés par la population et par la rencontre « économie solidaire », démontrant l'intérêt général pour la thématique, à savoir : (liste non-exhaustive)

- Mise en place d'une bourse aux plantes et aux graines (grainothèques) ;
- Mise à disposition de fours à pain, boîtes à livres et Repair Café ;
- Chantier collectif de plantations, mutualisation des outils et machines ;
- Mise en place d'un rayon consacré à la dynamique de transition et à l'économie solidaire à la bibliothèque ;
- Communication et systématisation du covoiturage ;
- Diffusion du film « Aujourd'hui » créé à Rochefort, mettant en avant des initiatives locale ;
- Création d'une Maison citoyenne où accueillir des initiatives (Repair Café, échanges, ateliers, etc.)

Accompagnement des hébergements touristiques (reconnaissance des hébergements et mise en réseau des acteurs)

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.

Objectif stratégique visé : *Mieux capter les retombées économiques du tourisme d'une part en profitant de la localisation stratégique du territoire et, d'autre part, en faisant connaître et en encadrant les acteurs touristiques.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, Office de tourisme, Maison du tourisme Famenne-Ardenne, Geopark Famenne-Ardenne, Grande Forêt de Saint-Hubert.

Description du projet :

La commune de Nassogne a pour projet de réaliser un inventaire et de répertorier les hébergements touristiques non reconnus sur le territoire. Cet inventaire aura pour but d'inciter les propriétaires à déclarer leur hébergement. La commune souhaite les accompagner par une assistance auprès des propriétaires (craintes vis-à-vis des démarches administratives). L'Office du Tourisme ne peut faire la promotion des hébergements non déclarés. Il y a ici d'autant plus d'intérêt à inciter à la reconnaissance, à faire la promotion des hébergements existants, à faciliter la mise en réseau et les partenariats entre les acteurs.

Aménagement du site de l'étang à Nassogne

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.

Objectif stratégique visé : *Mieux capter les retombées économiques du tourisme d'une part en profitant de la localisation stratégique du territoire et, d'autre part, en faisant connaître et en encadrant les acteurs touristiques.*

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

Localisation :

Rue du Thier des Gattes, au sud-est du village de Nassogne.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Situé au sud-est du village de Nassogne, l'étang est une propriété communale. Identifié comme un site d'intérêt écologique, le projet a pour objectif de revaloriser le site de l'étang en aménageant les berges et le parc qui l'entoure.

Revalorisation du site du Château du Bois

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.

Objectif stratégique visé : Mieux capter les retombées économiques du tourisme d'une part en profitant de la localisation stratégique du territoire et, d'autre part, en faisant connaître et en encadrant les acteurs touristiques.

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : +

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

Localisation :

Forêt de Nassogne.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Dans une optique touristique, le projet consiste en revaloriser le site du Château du Bois, situé en plein cœur de la forêt de Nassogne. Des contraintes de mise en œuvre sont néanmoins constatées, vu sa position au sein d'une zone Natura 2000 et zone forestière dont il fait partie.

Amélioration de la visibilité et de la promotion touristiques (ambassadeurs du territoire, greeters, etc.)

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.

Objectif stratégique visé : *Mieux capter les retombées économiques du tourisme d'une part en profitant de la localisation stratégique du territoire et, d'autre part, en faisant connaître et en encadrant les acteurs touristiques.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Afin de renforcer l'attractivité de la commune de Nassogne, le projet consiste à améliorer la visibilité et la promotion touristique du territoire. Celles-ci doivent s'envisager en collaboration avec la population. La commune est dotée d'un grand nombre de guides locaux à mettre en réseau. Le concept de greeters (ou ambassadeurs du territoire) est à développer car c'est un moyen pour valoriser les spécificités communales, en faisant rencontrer les touristes avec les locaux par des balades authentiques, originales et personnelles.

Valorisation touristique du massif forestier

Lien avec la stratégie : Maintenir une activité économique locale par la mise en valeur des ressources du territoire.

Objectif stratégique visé : *Mieux capter les retombées économiques du tourisme d'une part en profitant de la localisation stratégique du territoire et, d'autre part, en faisant connaître et en encadrant les acteurs touristiques.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

Localisation :

Massif forestier de Nassogne.

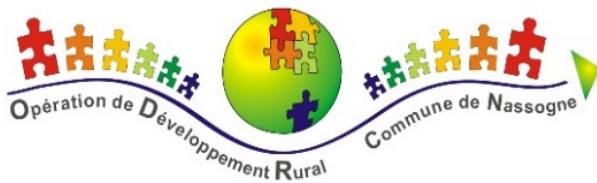
Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, Grande Forêt de Saint-Hubert, , Office de tourisme, Maison du tourisme Famenne-Ardenne, Geopark Famenne-Ardenne.

Description du projet :

L'objectif de ce projet est de rendre la forêt de Nassogne attractive, en y développant les activités récréatives, tout en maintenant un tourisme diffus. En vue de valoriser le massif forestier, plusieurs actions seront mises en place :

- Développement de projets sportifs ponctuels permettant une reconnaissance nationale, voire internationale, de Nassogne et de sa forêt (trail, VTT, parcours de tir à l'arc, concours de bucheronnage, etc.).
- Création de parcours thématiques (santé, médiation, sensoriel, artistique...) et de promenades guidées (champignons, brame, petit patrimoine en forêt...).
- Placement de panneaux d'information attractifs et multilingues sur Natura 2000, la faune et la flore, etc.
- Création d'aires de bivouac sur les itinéraires balisés.
- Développement de l'offre en logements touristiques (aires de mobil homes, logements insolites).
- Amélioration du maillage entre les promenades balisées.



Cahier de projets

Volet n° 2 : Environnement et énergie

Axe stratégique : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques

Création d'un réseau de chaleur « bois » à Forrières

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.

Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Création d'une plateforme bois-énergie.
- Cinq chaufferies aux pellets de petits bâtiments publics.
- Réseau de chaleur aux plaquettes de bois pour Nassogne-centre.
- Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat.

Localisation :

Forrières.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, DNF, Commission Forêt, FRW Facilitateur Bois Énergie.

Description du projet :

La commune de Nassogne se démarque pour ses nombreux projets durables initiés depuis quelques années. Évoquons l'adhésion communale à la Convention des maires en 2016 et sa concrétisation via un Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC). Aussi, une éco-conseillère travaille quotidiennement sur le développement d'une stratégie d'amélioration de la gestion des ressources énergétiques. Des panneaux solaires ont été installés sur plusieurs bâtiments communaux. La démarche bois-énergie est entamée depuis déjà plusieurs années sur la commune de Nassogne avec l'installation de 5 chaufferies aux pellets pour les écoles d'Ambly et Bande, et les maisons de village de Bande, Forrières et Grune. Un réseau de chaleur aux plaquettes de bois est également opérationnel pour le centre de Nassogne. Dans cette dynamique, et afin de tendre vers l'autonomie énergétique, le projet consiste à créer un réseau de chaleur « bois » pour alimenter le centre de Forrières.

Création d'une plateforme bois-énergie

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.

Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Création d'un réseau de chaleur à Forrières.
- Cinq chaufferies aux pellets de petits bâtiments publics.
- Réseau de chaleur aux plaquettes de bois pour Nassogne-centre.
- Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, DNF, Commission Forêt, FRW Facilitateur Bois Énergie.

Description du projet :

La commune de Nassogne est engagée dans une démarche bois-énergie depuis plusieurs années avec l'installation de 5 chaufferies aux pellets pour les écoles d'Ambly et Bande, et les maisons de village de Bande, Forrières et Grune. Un réseau de chaleur aux plaquettes de bois est aussi opérationnel pour le centre de Nassogne. De plus, un autre projet de cette opération de développement rural consiste à créer un réseau de chaleur « bois » pour alimenter le centre de Forrières. Notons que l'une des actions du Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC) de la commune consiste à réaliser des plantations en vue d'une production de bois-énergie et/ou de stockage de CO2 (plantations de haies vives, reboisement, création de vergers, etc.)

Afin de maîtriser son approvisionnement en bois-énergie (centraliser la production, le séchage et le stockage de plaquettes forestières), la commune de Nassogne a pour projet de créer une plateforme bois-énergie. Cette plateforme d'approvisionnement sera destinée à alimenter les chaufferies bois communales existantes ou en projet, en valorisant les ressources forestières de la commune.

Développement de l'énergie éolienne

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.

Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, FRW Facilitateur Bois Énergie.

Description du projet :

Dans le cadre du Pacte énergétique national, les communes doivent se tourner vers l'énergie renouvelable, avec pour objectif l'utilisation de 40 % d'électricité verte en 2030. Afin de s'inscrire pleinement dans la transition énergétique et en vue de répondre aux objectifs nationaux, le projet consiste à développer l'énergie éolienne sur le territoire communal. La commune ne dispose pas à ce jour de parc éolien.

Un projet d'implantation de 14 éoliennes à Grune et Bande est en cours de réflexion. Notons que la création d'une éolienne citoyenne a été évoquée lors des réunions de consultation de la population. Une partie de la population semble prudente vis-à-vis des impacts paysager, environnemental et humain engendrés par l'implantation d'éoliennes sur le territoire.

Installation de panneaux photovoltaïques (friches et toitures des bâtiments communaux)

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.

Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, FRW Facilitateur Bois Énergie.

Description du projet :

Plusieurs bâtiments disposent de panneaux solaires photovoltaïques tels que la Maison rurale, le Centre Public d'Action Sociale (CPAS), l'école de Nassogne, la salle de la Petite Europe, les ateliers communaux et la salle Saint-Pierre de Grune.

Le projet consiste à mettre à profit les toitures des bâtiments communaux et les terrains en friches comme le talus de la salle de la Petite Europe à Bande pour installer des panneaux photovoltaïques, au bénéfice des citoyens.

Création d'une coopérative citoyenne et de communautés énergétiques

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.

Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat.
- Allier la production d'électricité verte et la mise à disposition du transport routier.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, FRW Facilitateur Bois Énergie, COCITER.

Description du projet :

La commune de Nassogne a pour projet de créer une coopérative citoyenne et de communautés énergétiques. Afin d'atteindre l'autonomie énergétique, la coopérative aura pour objectifs de réaliser des investissements à long terme dans le domaine des énergies renouvelables et des économies d'énergie, de promouvoir le recours aux énergies renouvelables et une utilisation rationnelle et responsable de celles-ci, et d'inciter et accompagner les associés dans des solutions individuelles de production et de consommation durables énergétiques.

Notons que la coopérative « Gaume Énergies » a été créée afin de répondre à la mise en place des projets d'économie d'énergie et d'énergie renouvelable auprès des acteurs de l'économie locale par l'implication citoyenne. Un exemple à suivre ?

Allier la production d'électricité verte et la mise à disposition du transport routier, de nouvelles sources d'énergie le long de la N4

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.
Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat.
- Création d'une coopérative citoyenne et de communautés énergétiques.
- Installation de panneaux photovoltaïques.
- Développement de l'énergie éolienne.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Dans la dynamique des « Smart cities », la commune de Nassogne a pour projet d'allier la production d'électricité verte et la mise à disposition du transport routier (de nouvelles sources d'énergie le long de la N4).

Communication sur l'énergie, adaptée selon le public visé (écoles, citoyens, agriculteurs, entreprises, etc.)

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.

Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

En lien avec son Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC), la commune de Nassogne communiquera sur le domaine énergétique, de manière adaptée, selon le public visé (écoles, citoyens, agriculteurs, entreprises, etc.).

A titre d'exemple, la rédaction d'une rubrique « énergie » dans le bulletin communal ou l'impression de brochures peuvent être envisagées.

Mobilisation des citoyens et incitation à appliquer des comportements rationnels de l'énergie

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.

Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat.
- Missions de la conseillère en énergie et environnement.
- Primes communales énergétiques.
- Fonds Énergie, Eau et Chauffage (CPAS de Nassogne).

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, Guichet Énergie (Marche-en-Famenne), Famenne Énergie.

Description du projet :

En lien avec son Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC), la commune de Nassogne développera des actions visant à mobiliser les citoyens et les citer à appliquer des comportements d'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE) à leur domicile.

On définit l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE) comme la démarche consistant à réduire sa consommation d'énergie tout en gardant un confort équivalent. Elle est complémentaire à l'utilisation d'énergies renouvelables.

Dans ce cadre, l'organisation de concours ou de « journées de l'énergie » ou la création d'un groupement d'achat pourront être réalisées.

Formations sur les économies d'énergie

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.

Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat.
- Missions de la conseillère en énergie et environnement.
- Primes communales énergétiques.
- Fonds Énergie, Eau et Chauffage (CPAS de Nassogne).

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, Guichet Énergie (Marche-en-Famenne), Famenne Énergie, EcoTeam.

Description du projet :

En lien avec son Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC), la commune de Nassogne proposera aux citoyens des formations théoriques diverses et variées sur les économies d'énergie (isolation, étanchéité, ventilation, etc.)

Elle formera également en interne les membres du personnel (via la méthode EcoTeam) et les occupants des bâtiments communaux (crèches, écoles, maisons de village, etc.) à l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE).

On définit l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE) comme la démarche consistant à réduire sa consommation d'énergie tout en gardant un confort équivalent. Elle est complémentaire à l'utilisation d'énergies renouvelables.

Protection et valorisation de la ressource en eau communale

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.
Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : ++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan Communal du Développement de la Nature.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

La commune de Nassogne gère l'exploitation et la distribution de l'eau sur son territoire, avec des captages dans une majorité des villages.

Le projet consiste à protéger et valoriser la ressource en eau communale, à travers plusieurs actions :

- Création d'un nouveau château d'eau et réservoir d'eau ;
- Formations continues pour les fontainiers ;
- Mise en place de compteurs intelligents.

Un nouveau réservoir d'eau est en cours de réflexion sur le dessus de Nassogne. Le château d'eau actuel ne serait plus utilisé, ce qui permettrait une mise en valeur de l'édifice et de la place de l'étang plus conséquente.

Communication et mise en valeur des actions menées par le Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN)

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.
Objectif stratégique visé : *Préserver les éléments naturels et patrimoniaux (eau, forêt, paysages, etc.) qui font la richesse reconnue du territoire*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan Communal du Développement de la Nature.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.


Description du projet :

En vue de développer et préserver la biodiversité sur son territoire, la commune de Nassogne dispose d'un Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN) dont le programme d'actions est riche et varié, et porte sur de nombreuses thématiques : la protection des espèces et des milieux, les jardins, les chemins, sentiers et paysages.

Le projet consiste à communiquer et à mettre en valeur l'ensemble des actions menées dans le cadre du PCDN afin d'informer la population sur les projets communaux actuels et futurs, en faveur de la nature.

Création d'un réseau de mares sur l'ensemble du territoire

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.
Objectif stratégique visé : *Préserver les éléments naturels et patrimoniaux (eau, forêt, paysages, etc.) qui font la richesse reconnue du territoire*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan Communal du Développement de la Nature.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

En lien avec le Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN), la commune de Nassogne a pour projet de créer un réseau de mares sur l'ensemble du territoire afin que les amphibiens puissent s'y développer. Ce réseau peut être envisagé sur des terrains communaux et sur des terrains privés. Toutes les espèces présentes sur la commune ou à proximité sont visées. Une action plus ciblée sera menée sur une espèce « en régression » et « peu exigeante » au niveau du plan d'eau, à savoir l'alyte (ou crapaud accoucheur).


L'intérêt de ce projet est d'améliorer le statut de conservation des populations de batraciens et de développer la faune et la flore des milieux aquatiques.

Un recensement des mares est actuellement en cours sur la commune de Nassogne, à la demande de la Région wallonne.

Renforcement du réseau de haies

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.

Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan Communal du Développement de la Nature.
- Projet « Yes We Plant » lancé par le Gouvernement wallon.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Afin de développer la biodiversité sur le territoire, la commune de Nassogne a pour projet de renforcer son réseau de haies.

L'objectif de la commune peut s'inscrire dans le projet régional « Yes We Plant », consistant à planter 4.000 kilomètres et 1 million d'arbres en Wallonie d'ici la fin de la législature.

Création d'une réserve naturelle > Aménagement de sites d'intérêt écologique

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.

Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan Communal du Développement de la Nature.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

La commune de Nassogne se distingue pour sa richesse naturelle : 4 sites Natura 2000, 3 réserves naturelles domaniales, 5 réserves naturelles privées non agréées et 31 sites de grand intérêt biologique.

L'objectif de ce projet est de créer une nouvelle réserve naturelle sur le territoire. Dans le cadre du Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN), 5 sites d'intérêt écologique ont été identifiés sur des parcelles communales :

- Le Sausset à Bande,
- Arboretum à Forrières,
- Au Laveû à Grune,
- Les Marcottes à Grune,
- L'étang de Nassogne.

Ces sites peuvent faire l'objet d'aménagements et d'une restauration.

Contribution à la recherche appliquée sur l'évolution de la forêt au regard des changements climatiques

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.

Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan Communal du Développement de la Nature.
- Groupe de réflexion sur l'évolution de la chasse.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, universités.

Description du projet :

La commune de Nassogne a pour ambition de tendre vers une forêt multifonctionnelle et attractive. A travers ce nouveau projet, la commune contribuera à la recherche appliquée sur l'évolution de la forêt au regard des changements climatiques.

Un partenariat avec les universités pourra être conclu pour une expertise sur des parcelles communales. Cela permettrait d'objectiver des décisions (conflits d'opinions entre la Commission, le DNF, Natura 2000). Les universités étant à la recherche de lieux de stage et de sujets de mémoire, la commune pourrait organiser l'accueil (logement des étudiants, etc.) et faciliter l'organisation de colloques.

Groupe de réflexion sur l'évolution de la chasse

Lien avec la stratégie : Continuer à apporter des solutions durables aux enjeux environnementaux et écologiques.

Objectif stratégique visé : *Tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur la dynamique exemplaire et novatrice initiée depuis quelques années.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Plan Communal du Développement de la Nature.
- Contribution à la recherche appliquée sur l'évolution de la forêt au regard des changements climatiques.

Localisation :

Sans objet.

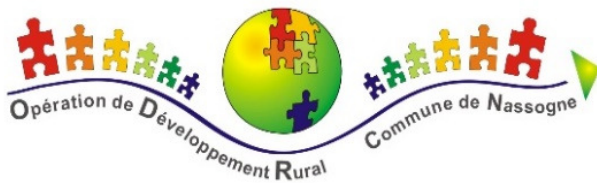
Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Afin de définir les contours et fonctions de la forêt communale d'ici 2031, un groupe de réflexion sur l'évolution de la chasse sera mené pour répondre à plusieurs problématiques :

- L'une portera sur la pression du gibier : Comment diminuer la densité de sanglier ? Comment gérer la densité du gibier des différentes espèces ? Comment trouver un équilibre entre gestion des populations, sylviculture et biodiversité ?
- La deuxième problématique concernera le type et mode de chasse voulus sur le territoire.



Cahier de projets

Volet n° 3 : Qualité de vie

Axe stratégique : Conforter la qualité de vie au sein des villages

Mise en place de mesures pour favoriser le covoiturage

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : Aménager et mettre en valeur les cœurs de village tout en renforçant la mobilité douce.

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Afin de renforcer la mobilité douce sur le territoire, la commune de Nassogne mettra en place des mesures pour favoriser le covoiturage en développant des plateformes ou des outils « NTIC ». Plusieurs idées ont été proposées :

- Créer un parking de covoiturage à Bande, dans la boucle du pont (N4 – direction Bastogne) ;
- Utiliser le parking à proximité du camping de Harsin comme aire de covoiturage ;
- Réfléchir à une signalétique appropriée et communiquer sur les aires de covoiturage ;
- Créer un système de signalisation des possibilités de covoiturage à l'échelle locale (Application sur smartphone, en ligne, réseaux sociaux, etc.) ;
- S'inspirer des initiatives réalisées sur d'autres communes.

Aménagements de cheminements lents entre les villages

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : Aménager et mettre en valeur les cœurs de village tout en renforçant la mobilité douce.

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : ++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Aménagement du centre du village de Forrières.
- Aménagement des cœurs de village.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, Centre culturel, Maison du Tourisme Famenne-Ardenne, Office communal du tourisme.

Description du projet :

La commune de Nassogne dispose de quelques aménagements de mobilité douce, notamment le réseau de promenades balisées, à vocation de loisirs. Néanmoins, un manque d'aménagements favorisant la mobilité piétonne et cyclable à vocation utilitaire est constaté.

Le projet consiste à aménager des cheminements lents entre les villages.

(Projet à compléter : Attente de la rencontre CLDR-CCATM)

Aménagement du centre du village de Forrières

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : Aménager et mettre en valeur les cœurs de village tout en renforçant la mobilité douce.

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Aménagement de cheminements lents entre les villages.
- Aménagement des cœurs de village.
- Animation des cœurs de village.

Localisation :

Centre de Forrières.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Le projet consiste en l'aménagement de l'espace public situé au centre du village de Forrières, de la gare à la maison du village. Plusieurs idées ont été évoquées :

- Renouvellement des trottoirs ;
- Embellissement de la traversée de Forrières ;
- Mise en valeur des points de vue autour du village ;
- Aménagement de l'arboretum ;
- Déplacement/réaménagement des abris bus ;
- Création/aménagement d'un parking pour poids lourds sur la zone en avant du pont du chemin de fer.

Le centre de Forrières comptera deux pôles : l'un avec le Centre Public d'Action Sociale (CPAS), la Maison de village et le réseau de chaleur ; l'autre avec la place et la halle.

(Projet à compléter : Attente de la rencontre CLDR-CCATM + rencontre GT « Cœur de Forrières » avec l'ATEPA en septembre)

Aménagements des cœurs de village

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : Aménager et mettre en valeur les cœurs de village tout en renforçant la mobilité douce.

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Aménagement de cheminements lents entre les villages.
- Aménagement du centre du village de Forrières.
- Animation des cœurs de village.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Afin de conforter la qualité de vie des habitants, et de mettre en valeur les différentes localités, la commune de Nassogne a pour projet d'aménager les cœurs de village. Ces aménagements visent à améliorer la convivialité et la sécurité des espaces publics.

(Projet à compléter : Attente de la rencontre CLDR-CCATM)

Animation des cœurs de village

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : Aménager et mettre en valeur les cœurs de village tout en renforçant la mobilité douce.

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Aménagement de cheminements lents entre les villages.
- Aménagement du centre du village de Forrières.
- Animation des cœurs de village.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, Centre culturel, Maison du Tourisme Famenne-Ardenne, Office communal du tourisme, Comités de villages.

Description du projet :

Le projet consiste à organiser diverses animations des cœurs de village. Plusieurs actions ont été proposées :

- Remettre en place des jeux inter-villages ;
- Création de balades-rencontres dans les villages (1 village/mois) ;
- Impulser la création de comités de village et institutionnaliser la fête des voisins ;
- Jumelage avec la commune de Martel : mieux informer des possibilités, accessibilité à tous les habitants ;
- Mettre en place des boîtes à livre dans les villages ;
- Organiser des soupers des anciens dans les écoles de village, et des expositions photos ;
- Accueillir les nouveaux habitants (ex : Réinstaurer le circuit en bus).

Création de logements tremplins

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : *Proposer des logements accessibles à tous en visant prioritairement les jeunes et les aînés.*

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Aménagement de logements communaux (aînés/PMR, intergénérationnels, loyers modérés).
- Réalisation d'opérations foncières en vue de développer le logement.
- Informations et conseils en faveur des initiatives privées en matière de logement.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Le projet consiste à créer des logements tremplins sur le territoire. Un logement « tremplin » se définit comme un logement à loyer modéré, loué prioritairement à de jeunes ménages. Concrètement, ce principe se traduit par la restitution d'une partie des loyers versés sous la forme d'une ristourne si le locataire acquiert ou fait construire dans la commune un bien immobilier destiné à devenir son domicile principal.

La commune de Nassogne doit fixer les critères d'attribution des logements (âge, revenus, composition du ménage, etc.), le montant du loyer et la part à reverser en cas d'installation dans la commune.

Aménagement de logements communaux (aînés/PMR, intergénérationnels, loyers modérés)

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : Proposer des logements accessibles à tous en visant prioritairement les jeunes et les aînés.

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Création de logements tremplins.
- Réalisation d'opérations foncières en vue de développer le logement.
- Informations et conseils en faveur des initiatives privées en matière de logement.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, CCCA, CPAS, SLSP La Famennoise.

Description du projet :

La commune de Nassogne souhaite développer de nouvelles formes de logements afin de faciliter l'accessibilité immobilière. L'objectif de ce projet est d'aménager des logements communaux en créant des logements groupés, des logements intergénérationnels et logements pour aînés, à loyer modéré. En effet, l'accès au logement pour les aînés est une priorité largement partagée : L'intérêt est de libérer des bâtiments qui pourront accueillir de nouveaux occupants et de maintenir les aînés dans la commune (in fine, de maintenir les services, l'emploi, etc.).

Également adaptés aux personnes à mobilité réduite, ces logements participent à la lutte contre l'isolement, en favorisant le lien social, l'intergénérationnel et l'intégration du tissu social.

Réalisation d'opérations foncières en vue de développer le logement

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : *Proposer des logements accessibles à tous en visant prioritairement les jeunes et les aînés.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Création de logements tremplins.
- Réalisation d'opérations foncières en vue de développer le logement.
- Informations et conseils en faveur des initiatives privées en matière de logement.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

En vue de densifier l'habitat et permettre une accessibilité immobilière à tous, la commune de Nassogne souhaite réaliser des opérations foncières en vue de développer le logement.

Les fabriques d'églises ont des terrains bien situés au cœur des villages, en zone d'habitat. La commune serait demandeuse d'un échange de terrains : le cadastre pour chaque fabrique et des terrains qui pourraient les intéresser (par exemple, privilégier les terrains contigus aux leurs) doit être réalisé. Des terrains seraient ainsi disponibles pour la création de logements communaux ou pour la mise en vente à des prix intéressants pour les jeunes ménages.

Informations et conseils en faveur des initiatives privées en matière de logement

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : *Proposer des logements accessibles à tous en visant prioritairement les jeunes et les aînés.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Création de logements tremplins.
- Réalisation d'opérations foncières en vue de développer le logement.
- Informations et conseils en faveur des initiatives privées en matière de logement.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, ASBL « 1 toit 2 âges ».

Description du projet :

La commune de Nassogne fait face à deux constats : Vivant dans des « maisons trop grandes », les personnes âgées se sentent isolées. De plus, les jeunes ménages rencontrent des difficultés à se loger. Des initiatives existent pour les faire rencontrer et permettre la création de logements intergénérationnels : Le logement « kangourou », divisé en deux entités autonomes, est destiné à des publics d'âges différents, se rendant mutuellement des services. L'ASBL « 1 toit 2 âges » a également pour objectif de rompre la solitude des aînés et de faciliter l'accès au logement pour les jeunes.

La commune de Nassogne apportera des informations et conseils en faveur des initiatives privées en matière de logement.

Renforcement du recours aux services existants à destination des aînés

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : Promouvoir et faire connaître les initiatives existantes en faveur des aînés.

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Services proposés par le CPAS.
- Aide au maintien à domicile des aînés.
- Maison d'accueil communautaires.
- Activités régulières et excursions.
- Salon destiné aux services des aînés.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, CCCA, CPAS, OAFL.

Description du projet :

La commune de Nassogne propose aujourd'hui plusieurs services à destination des aînés. Citons la maison de repos privée « Résidence Catherine Mafa », le lieu d'échanges et d'animations « Maison des Aînés » et la Commission Consultative Communale des Aînés (CCCA), participant aux décisions prises par le Collège communal, relatives au bien-être des aînés de la commune. Le CPAS propose également un ensemble de services à destination des aînés (repas à domicile, repas mensuels, service de transport, Handicontact, télévigilance, dépannage à domicile, etc.)

Les aînés ne sont pas toujours au courant des services existants sur la commune. Le projet consiste à renforcer le recours à ces services, en renforçant la communication et le lien de confiance. L'impression des brochures ou l'organisation d'un salon destiné aux services des aînés peuvent y répondre.

Aide au maintien à domicile des aînés

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : Promouvoir et faire connaître les initiatives existantes en faveur des aînés.

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Services proposés par le CPAS.
- Aide au maintien à domicile des aînés.
- Maison d'accueil communautaires.
- Activités régulières et excursions.
- Salon destiné aux services des aînés.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, CCCA, CPAS, OAFL.

Description du projet :

L'objectif de ce projet est d'aider au maintien à domicile des aînés. Plusieurs actions peuvent être mises en place :

- Aménagement des domiciles ;
- Coordination entre les aides sociales et médicales ;
- Accueil d'un étudiant chez des aînés ;
- Mise en place d'un lavoir social ;
- Sollicitation du CPAS pour les démarches diverses ;
- Télévigilance – Samaritel ;
- Mise en place de soins la nuit (gardes).

Création d'une maison d'accueil communautaire

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : Promouvoir et faire connaître les initiatives existantes en faveur des aînés.

Budget : 

Subsides du DR : Oui.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Services proposés par le CPAS.
- Aide au maintien à domicile des aînés.
- Maison d'accueil communautaires.
- Activités régulières et excursions.
- Salon destiné aux services des aînés.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, CCCA, CPAS, OAFL.

Description du projet :

La commune de Nassogne a pour projet de créer une maison d'accueil communautaire des aînés. Ouvert en journée, les personnes âgées profiteront de ce lieu de rencontres et d'accueil aux activités variées. La maison communautaire a également pour objectifs de permettre aux aînés de recréer du lien social, et de lutter contre l'isolement et la solitude.

La maison d'accueil communautaire vise un public dépendant et nécessitant un accompagnement adapté.

Notons que la commune de Vaux-sur-Sûre a mis en place la Maison d'accueil communautaire « La Parenthèse », dans le cadre d'une précédente opération de développement rural. Située à proximité d'une école, des activités intergénérationnelles y sont organisées. Un exemple à suivre ?

Organisation d'activités régulières et d'excursions

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : Promouvoir et faire connaître les initiatives existantes en faveur des aînés.

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Services proposés par le CPAS.
- Aide au maintien à domicile des aînés.
- Maison d'accueil communautaires.
- Activités régulières et excursions.
- Salon destiné aux services des aînés.

Localisation :

A définir.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, CCCA, CPAS, OAFL.

Description du projet :

En vue de poursuivre les initiatives en faveur des aînés, la commune de Nassogne a pour projet d'organiser des activités régulières et des excursions. Elles pourraient avoir lieu dans le cadre des activités menées dans le cadre de la Maison des aînés.

Notons que la commune de Vaux-sur-Sûre a mis en place le service « Cap Bonne Humeur ! », à destination des « jeunes aînés » (à partir de 60 ans). L'objectif est de faire passer de bons moments aux aînés à travers l'organisation d'activités (peinture, art floral, marche, écriture, pâtisserie, natation, gymnastique douce...) et les excursions. La participation aux frais de l'activité s'élève en moyenne à 6 € - la commune de Vaux-sur-Sûre disposant de fonds sociaux pour aider les personnes en difficultés et pouvant prendre en charge une partie des frais. Un exemple à suivre ?

Organisation d'un salon destiné aux services des aînés

Lien avec la stratégie : Conforter la qualité de vie au sein des villages.

Objectif stratégique visé : Promouvoir et faire connaître les initiatives existantes en faveur des aînés.

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Services proposés par le CPAS.
- Aide au maintien à domicile des aînés.
- Maison d'accueil communautaires.
- Activités régulières et excursions.
- Salon destiné aux services des aînés.

Localisation :

A définir.

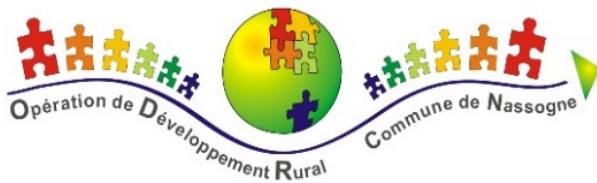
Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne, CCCA, CPAS, OAFL.

Description du projet :

Afin de centraliser l'ensemble des services en faveur des aînés, de promouvoir et faire connaître les initiatives existantes, le projet consiste à organiser un salon dédié aux personnes âgées au sein de la commune.

Notons que l'Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises (OAFL) a participé à des salons avec d'autres services (CPAS, mutualité, maison du diabète, plateforme Alzheimer...) Ces événements permettent de diffuser l'information, de rencontrer d'autres acteurs du même secteur et de participer à des conférences.



Cahier de projets

Volet n° 4 : Communication

Axe stratégique : Améliorer la communication depuis et vers le citoyen et entre les acteurs du territoire

Refonte et amélioration des outils de communication vers le citoyen (site communal, newsletter, page Facebook, Flash Info, applications pour Smartphone, affichages)

Lien avec la stratégie : Améliorer la communication depuis et vers le citoyen et entre acteurs du territoire.

Objectif stratégique visé : *Profiter des perspectives offertes par les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et le concept de Smart City pour assurer une information adéquate.*

Budget : 

Subsides du DR : Non.

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Communication sur les objectifs de chaque axe stratégique.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

L'un des enjeux identifiés pour le territoire de Nassogne est la communication. Pointée comme une faiblesse, les habitants ne sont pas toujours au courant des projets réalisés sur la commune. Le développement des NTIC et les réflexions menées dans le cadre des « Smart City » ouvrent de nouvelles perspectives. Ce concept a pour objectif de contribuer au développement de la commune via l'aide de la connectivité et des nouvelles technologies. Ainsi, en devenant plus « smart », la commune de Nassogne souhaite améliorer sa communication envers les citoyens et les différents acteurs du territoire. Avec des outils de communication variés (site communal, newsletter, page Facebook, bulletin communal, applications numériques, affichages), la commune informera l'ensemble de la population, plus ou moins éloignée aux nouvelles technologies. La communication doit également permettre de promouvoir les ressources du territoire afin d'en renforcer l'attractivité.

Communication sur les objectifs et projets de chaque axe stratégique

Lien avec la stratégie : Améliorer la communication depuis et vers le citoyen et entre acteurs du territoire.

Objectif stratégique visé : Profiter des perspectives offertes par les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et le concept de Smart City pour assurer une information adéquate.

Budget : 

Subsides du DR :

Faisabilité : +++

Vote de la CLDR : à venir ultérieurement.

Actions ou projets en lien :

- Refonte et amélioration des outils de communication vers le citoyen.

Localisation :

Sans objet.

Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Nassogne.

Description du projet :

Au travers de ses différents moyens de communication, la commune de Nassogne informera la population sur l'ensemble des projets mis en place dans le cadre de cette nouvelle opération de développement rural.

(Projet à compléter : Attente des résultats de l'enquête « communication »)

Réalisé	En cours	Abandonné	Attente
Installation de capteurs solaires sur les bâtiments communaux – étude et réalisation >>> à poursuivre	Aménagement d'aires de jeux et de convivialité et/ou d'aires multisports dans tous les villages. >>> <i>Il reste Harsin + Lesterny</i>	Aménagement d'une maison de village à Harsin-Chavanne. la RW a refusé le projet vu qu'il existait une MV à Charneux	Mise en place d'une zone d'activités économiques à Harsin. >>> <i>En discussion via le GCU</i>
Création d'une maison de la Ruralité à Nassogne	Installation d'éoliennes citoyennes	Mise en place d'une unité de biométhanisation et des éléments de valorisation des énergies produites >>> <i>un projet avait été étudié sur le Gerny avec le GAL Romana et les agriculteurs mais a été abandonné</i>	Etude et mise en œuvre de projets de valorisation notamment énergétique et industrielle des sous-produits forestiers >> <i>être notre propre fournisseur de plaquette</i>
Mise en place d'un service de bus local	Aménagement de liaisons intervillages pour usagers non motorisés	Aménagement d'un espace multiservices à Bande	Aménagement du cœur de village de Bande – sécurité routière et espace public
Rénovation de la Petite Europe à Bande	Restauration et valorisation du petit patrimoine (action permanente quand une opportunité se présente)	Création d'une promenade accessible aux personnes à mobilité réduite à Nassogne	Création d'une espace touristique de valorisation de la forêt et des produits locaux >>> <i>avait été évoqué au château du bois avec Parcours sensoriel mais actuellement gestion par un privé, difficulté avec zone natura 2000</i>
Achat et aménagement de la salle paroissiale Saint-Pierre en « maison de village »	Aménagements et actions de sécurité routière au centre du village d'Ambly >>> <i>en périphérie</i>	Aménagement de parkings sécurisés pour poids lourds >>> <i>pas de lieu adéquat</i>	Installation d'un système d'épuration par lagunage à Charneux (<i>oui si Idelux assainissement finance mais pas sur fond propre</i>)

Restauration de la toiture du Maillet à Lesterny	Réalisation d'aménagements de sécurité routière route de Bastogne à Harsin >>> <i>Le SPW n'est pas d'accord d'intervenir. La commune a donc demandé un radar répressif via la zone de police Mais il n'y en aura que 10 pour toute la Province or 44 ont été demandé lors de l'appel de la Region! La proposition a été retenue budgétairement mais aucun n'endroit adéquat : refus route du métro, refus près du camping, refus rue de France à Forrières en venant de Wavreille</i>		Installation d'un système d'épuration par lagunage à Ambly (<i>oui si Idelux assainissement finance mais pas sur fond propre</i>)
Rénovation du local Patro de Nassogne (mais est ensuite devenu le local "pêche" près des ateliers communaux)	Formation de guides touristiques locaux >>> <i>avec la Grande forêt de Saint-Hubert</i>		Aménagement d'une liaison cyclable entre Harsin et Charneux et liaison vers l'école de Chavanne. >>>>> <i>Le SPW n'était pas d'accord pour une liaison Nassogne/Marche jusque la gare de Marche. Nassogne-Harsin : étude réalisée mais prix très élevé en site propre.</i>
Aménagement de parkings pour vélos dans les endroits clés de la commune >>> (près des écoles) + mise à disposition des vélos électriques mais peu de demandes	Balisage d'une promenade sur le thème des arbres et haies remarquables >>>>dossier récurrent, PCDN		Aménagement d'un espace convivial « Abbé Louppe » à Forrières >>> <i>la place de l'étang à Forrières a été faite à la place</i>
Placement de panneaux d'affichage permanents au cœur des différents villages de la commune >>> <i>à moderniser selon la réponse des habitants au questionnaire commu</i>	Aménagement de la placette de Lesterny >>> <i>en lien avec le projet citoyen de four à pain</i>		Aménagement de la traversée de Forrières : suite trottoirs et espace public (gros soucis car les égouts doivent être refaits mais quand?)
Étude et mise en œuvre d'un projet de chaufferie automatique au bois déchiqueté >>> Forrières			
Mise en place d'un conseiller en mobilité			
Aménagement global de la rue de Lahaut à Nassogne			

Sécurisation de la rue du Poteau à Charneux >>> <i>réalisé</i>			
Sécurisation de l'entrée de Nassogne (rue de la Pépinette)			
Placement de signes distinctifs aux entrées et sorties de village			
Liaison entre la place de Forrières et l'espace « Abbé Louppe »			